



Deux tiers des personnes retrouvent un emploi, la plupart dans l'industrie. Des résultats qui étonnent Isabel Baumann et Daniel Oesch. F.Imhof@UNIL

Qu'advient-il après un licenciement collectif? Isabel Baumann et Daniel Oesch ont questionné les ex-employés de cinq entreprises suisses. Les premiers résultats seront présentés lors du colloque « Pauvreté, trajectoires individuelles, logiques sociales » (11-12 octobre).

## Conséquences inattendues des licenciements collectifs

**Renata Vujica**

**R**estructurations, délocalisations, fermetures de sites. Secteur automobile en France, pharmas en Suisse. Mois après mois, les industries toussotent et le font entendre, adressant des menaces de licenciements collectifs. Employés et autorités tentent les sauvetages, acceptant des concessions salariales et autres avantages fiscaux. Mais que se passe-t-il lorsque les menaces sont mises à exécution? Qu'advient-il des employés après un licenciement collectif? Doctorante au pôle de recherche national LIVES (étude des parcours de vie), Isabel Baumann explore ces questions dans une thèse dirigée par Daniel Oesch, professeur et ancien secrétaire syndical.

Financée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), cette étude porte sur cinq entreprises suisses actives dans l'imprimerie et l'industrie des machines ayant fermé leurs portes entre 2009 et 2010, soit en période de

récession économique. L'enquête a été menée auprès de 1200 employés, ouvriers qualifiés pour la plupart. 750 d'entre eux ont accepté de répondre à un questionnaire traitant de leurs conditions de vie après le licenciement. Un nombre de réponses élevé, qui assure une bonne représentativité des répondants. Actuellement, les deux chercheurs analysent les données recueillies. Le rapport intermédiaire, qui sera présenté lors du colloque « Pauvreté, trajectoires individuelles, logiques sociales » (11-12 octobre), montre des résultats étonnants.

### Taux de réinsertion élevé

« Notre plus grande surprise réside dans le fait que deux tiers des personnes interrogées ont retrouvé du travail au moment de l'enquête, soit un à deux ans après leur licenciement, malgré la récession. Nous ne nous attendions

pas à un taux de réinsertion aussi élevé », commente Daniel Oesch. Un état de fait qu'il attribue principalement au taux de chômage bas en Suisse et à la rotation dans le secteur indus-

*« On peut supposer qu'un licenciement collectif est moins stigmatisant qu'un renvoi individuel ».*

triel: les disparitions d'emplois sont potentiellement épongées par des créations de nouveaux postes. « On peut aussi supposer qu'un licenciement collectif est

moins stigmatisant pour un employé qu'un renvoi individuel. Les entreprises rechignent moins à engager dans un tel cas de figure », avance pour sa part Isabel Baumann. Pour l'instant, ces explications restent des hypothèses, qui seront affinées dans les phases ultérieures de l'étude, en croisant l'enquête avec des données de registre de l'assurance chômage (Plasta).

D'autres données interpellent les chercheurs. La grande majorité des employés qui ont retrouvé un poste continuent à travailler dans

l'industrie et obtiennent un contrat à durée indéterminée. Seul un tiers, principalement composé de femmes, se tourne vers les services. « En Suisse, l'industrie représente un cinquième de tous les postes de travail et il semble que ce secteur continue à engager », esquisse Daniel Oesch. Quant à savoir si les nouveaux emplois sont qualifiants, cela reste difficile à déterminer pour l'instant. « A ce stade de la recherche, nous disposons seulement de résultats relatifs aux rémunérations. Parmi les deux tiers de répondants qui ont retrouvé un emploi, environ 40% obtiennent un salaire plus élevé. Pour la moitié d'entre eux, la rémunération diminue. 8% perçoivent le même salaire », constate Isabel Baumann. Là encore, les données seront précisées ces prochains mois.

### Les plus de 55 ans sur le carreau

Si une grande partie des employés licenciés retrouve un travail rapidement, pour ceux qui restent, la situation est inquiétante. Une personne sur neuf part à la retraite, souvent anticipée. Les autres, soit un sixième de toutes les personnes licenciées, restent au chômage, fréquemment de longue durée. Ce problème touche surtout les plus de 55 ans. « L'influence prépondérante de l'âge nous a beaucoup surpris. Jusqu'au début de la cinquantaine, il semble relativement aisé de retrouver du travail. Mais à partir de 55 ans cela devient beaucoup plus difficile. Toutes les autres caractéristiques socio-économiques, comme le niveau de qualification, le sexe, la nationalité, ont moins d'incidence que l'âge », analyse Daniel Oesch.

Cette conclusion, qui sera affinée ces prochains mois, confirme une tendance déjà observée par les faiseurs de politiques publiques. Dans le canton de Vaud, par exemple, le chômage de longue durée des travailleurs en fin de carrière a donné lieu à une mesure de politique sociale, la rente pont, introduite en 2011. Elle permet aux femmes de plus de 62 ans et aux hommes de plus de 63 ans d'atteindre l'âge de la retraite sans devoir recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée. Sur le plan fédéral, l'idée d'une mesure équivalente a été balayée par le Parlement.

 [www.vd.ch/  
evenements-social](http://www.vd.ch/evenements-social)

## LA PAUVRETÉ PERSISTE

En Suisse, la pauvreté touche au moins un habitant sur dix, selon différentes sources (Office fédéral de la statistique, recherches académiques, Caritas, etc.). Parmi les groupes de la population les plus exposés figurent les familles monoparentales et les personnes à faible niveau de formation.

Pour mieux cerner ce phénomène et élaborer des pistes de solution, le Pôle de recherche national LIVES, l'Institut des sciences sociales de l'UNIL, le Département vaudois de la santé et de l'action sociale, l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap) et la Haute école de travail social et de la santé (EESP) organisent un nouveau colloque destiné aux chercheurs et aux acteurs du terrain. Cet événement, qui durera deux jours, propose des conférences plénières et dix ateliers réunissant les points de vue académique et pratique.

Avec notamment Serge Paugam, spécialiste français des inégalités sociales à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris. Le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard exposera pour sa part les responsabilités cantonales en matière de pauvreté. Le colloque s'achèvera sur un débat intitulé « Possibilités et limites de l'insertion sociale ».

Colloque « Pauvreté: trajectoires individuelles, logiques sociales »  
11-12 octobre 2012

### Publicité

# Séances d'information



# Hes·so

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz



## Bachelor en soins infirmiers 2013

- Année propédeutique santé /  
Modules complémentaires
- **Bachelor**

Délai d'inscription le 31 mai 2013

Mercredi 12 septembre	17h-18h30
Mercredi 10 octobre	17h-18h30
Mercredi 7 novembre	17h-18h30
Samedi 17 novembre	10h-17h
Portes Ouvertes: Ecole et Clinique	
Mercredi 5 décembre	17h-18h30

Institut et  
Haute Ecole de la Santé

## La Source

Lausanne 

Av. Vinet 30 – 1004 Lausanne  
Tél. 021 641 38 00 – [www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)

2012 | l'uniscope n° 576